

d'affaires quotidien, d'où un bénéfice de 1 200 à 1 800 F. Si les propriétaires des points de vente n'avaient pas une autre activité, ils ne pourraient point vivre du commerce de l'eau qui a perdu toute sa rentabilité au cours des cinq dernières années. La revente de l'eau n'est plus intéressante de nos jours qu'en tant qu'activité complémentaire. Pourtant, ce commerce compte un nombre important de détracteurs qui l'accusent de pratiquer des prix excessifs.

La lutte contre les revendeurs d'eau

Pour moraliser le marché de l'eau au détail, la SODECI a décidé de concurrencer les revendeurs en installant depuis 1983 des bornes-fontaines automatiques dans les quartiers populaires d'Abidjan. Conçues par la même société, elles sont fabriquées par l'une de ses filiales, la Société des compteurs africains (SOCA) qui utilise de l'acier inoxydable, ce qui leur confère une très grande adaptabilité au climat tropical. D'une capacité de 250 m³/jour soit 8,3 m³/heure pour dix heures de fonctionnement quotidien, ces appareils permettent de réaliser un chiffre d'affaires mensuel de 100 000 F, donc équivalent à celui des points de vente du secteur informel. Mais, l'eau y est revendue 10 F les 25 litres soit deux fois et demie moins chère que chez le revendeur.

L'exploitation des bornes-fontaines n'est pas assurée par la SODECI, mais par le propriétaire de la concession qui reçoit une redevance fixe de 25 000 F par mois et 10 % du chiffre d'affaires.

De nos jours, on compte une cinquantaine de ces bornes-fontaines à Abidjan, mais cette quantité est insuffisante pour que la SODECI puisse venir à bout du secteur informel dont la capacité est au moins trente fois plus élevée que celle des nouvelles installations. En effet, les cinquante bornes-fontaines payantes ne permettent d'approvisionner que 15 000 à 18 000 Abidjanais au maximum. Pour contrôler le marché de l'eau au détail, il faudrait que la SODECI dispose d'un réseau assez dense, soit au moins 500 bornes-fontaines automatiques. Mais cela est impossible car les investissements à engager seraient très élevés en cette période de crise : 350 millions de francs CFA, l'unité installée revenant à 700 000 F.

Conclusion

La revente de l'eau au détail représente une activité assez importante dans l'agglomération d'Abidjan à la fois quant à la masse de la clientèle (au moins 500 000 citadins) et quant au chiffre d'affaires (3 à 4 milliards de francs CFA).

Si les plus grands revendeurs réalisent des bénéfices substantiels, cette activité n'est plus rentable de nos jours

pour la plupart des propriétaires des points de vente, en raison des multiples hausses du tarif officiel et de la concurrence sévère qui règne au sein du secteur informel. Elle ne présente plus d'intérêt que comme activité complémentaire pour laquelle les seuls frais de fonctionnement se réduisent au paiement des factures à la SODECI, la rémunération de la main d'œuvre étant négligeable.

L'implantation des bornes-fontaines payantes a porté un coup au secteur informel de l'eau, qui ne peut plus augmenter ses tarifs, mais il est possible qu'à long terme les révisions du tarif de ces bornes-fontaines provoquent le rapprochement du prix des deux secteurs.

En tout cas, la lutte qui oppose le secteur informel de l'eau à la SODECI prouve que la revente de l'eau au détail constituera longtemps encore l'une des modalités essentielles de l'approvisionnement des Abidjanais ■

KOFFI AKWA ET OFÉI NYARKO TAILLEURS AMBULANTS(*)

Abdou TOURÉ

*Sociologue-chercheur à l'ORSTOM
Centre de Petit-Bassam, Adidjan*

Tandis que les industries importées d'Occident aspirent à la promotion d'objets nouveaux créés pour susciter des besoins nouveaux, les inventeurs de petits métiers scrutent la vie quotidienne pour y déceler les besoins qui y naissent spontanément. Entre la satisfaction des vrais besoins nés des contraintes de la vie, et celle des besoins souvent superflus créés pour accroître un capital, il y a visiblement un fossé, fossé qui sépare le secteur dit « moderne » du secteur dit « informel ». Ce que délaisse le premier pour des raisons de rentabilité économique parce que le bénéfice s'y révèle insignifiant, le second l'exploite intelligemment, rarement pour faire fructifier un capital quelconque qui fait trop souvent défaut, souvent pour vivre au jour le jour du métier imaginé.

Que le capital se montre incapable et non ambitieux de faire face à tous les vrais besoins, petits ou grands, rentables ou non... voici la chance et l'une des raisons de la

(*) Ce texte est le chapitre 6 du livre intitulé *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la conjoncture*, à paraître aux Editions Karthala (Paris).

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 17.860 ex 1

Cote : B

prolifération des petits métiers. Que ces petits métiers servent de relais au capital en remplissant le vide qu'il ne veut ni ne peut occuper, voilà qui résoud maints petits problèmes socio-économiques dont l'amplification — s'ils ne trouvaient aucune solution — pourrait conduire imperceptiblement mais sûrement à des explosions sociales : quand les pauvres n'ont plus les moyens de survivre, ils deviennent dangereux. Ardent défenseur du libéralisme dont il brandit les vertus contre l'épouvantail communiste, le président F. Houphouët-Boigny le sait bien qui redoute la misère : « La misère est mauvaise conseillère et dans ce monde divisé où s'affrontent deux idéologies, la misère sera le lit du communisme et non pas l'alliée du libéralisme ».

Puisque les petits métiers jouent le rôle de soupape de sécurité, puisqu'ils permettent à des milliers de sans travail de vivre sans rien attendre de l'État, puisque les productions et services de ce secteur sont une solution à la vie chère parce que les bourses les plus démunies y ont accès... il est permis de croire que le communisme ne germera pas de si tôt en Côte-d'Ivoire.

Si, en étant tout le contraire d'un « pays socialiste (...) notre ambition est de réaliser (...) un social des plus hardis », si, en conséquence passant du discours à sa réalisation concrète, « l'État a dû prendre en main les tâches à caractère social et s'efforcer ainsi de procurer l'aide matérielle et morale que la dure vie de la ville, et l'égoïsme qu'elle engendre, refusaient aux nécessiteux », nous ne devons pas perdre de vue qu'à l'ombre de ces actions sociales, les petits métiers et leur population de citoyens imaginatifs et courageux relayent admirablement l'État dans ce qu'il ne peut faire et qui relève de l'initiative privée.

Imaginez qu'un de vos vêtements vienne à se découdre ou se déchirer alors que vous n'avez nullement l'intention de vous en séparer, auriez-vous recours à l'aide de l'État pour le raccommoder ? Si votre épouse est absente ou ne sait pas rapiécer, et que par bonheur vous aperceviez dans la rue un tailleur ambulant, machine sur la tête, prêt à monnayer son service contre une pièce de 50 F ou de 100 F, hésiteriez-vous à lui faire appel ?

Lundi 19 septembre 1983, vers 13 heures, dans une des rues de la Riviera-Sidéci, route de Bingerville, nous n'avons pas hésité à recourir aux services d'un tailleur ambulant. Motivé à la fois par les besoins d'un entretien sociologique et par celui de voir raccommoder l'entrejambe décousu d'un pantalon afin de juger de l'efficacité du travail et d'apprécier le prix du service, nous avons invité sur notre terrasse le jeune ghanéen Koffi Akwa, 25 ans environ.

Depuis bien longtemps déjà la ville d'Abidjan regorge de petits ateliers de couture dont les tailleurs, au lieu de perdre leur temps à raccommoder des vêtements usagés, préfèrent proposer divers modèles africains pour femmes

et hommes à des prix beaucoup moins élevés que ceux du prêt-à-porter auquel n'ont pas accès la plupart des Ivoiriens. Cependant tout en remplissant cette fonction intermédiaire, ils laissent insatisfaits des besoins de « maintenance » auxquels répondent depuis quelques mois de nombreux tailleurs ambulants qui sillonnent les rues des quartiers d'Abidjan : phénomène nouveau dont l'origine réside dans le fait que ces marcheurs infatigables sont presque tous d'origine ghanéenne. Mais si la « conjoncture » persiste, il y a des chances pour que des Ivoiriens leur emboîtent le pas. Initialement pêcheurs, cordonniers et « yomo-makers » (1) pour les hommes, « toutous » (2) des rues d'Abidjan et des autres villes, sécheuses et revendeuses de poisson pour les femmes, la colonie ghanéenne forte de 28 000 personnes en Côte-d'Ivoire, est essentiellement localisée à Abidjan, puis à Bouaké, Daloa et Divo, enfin dans les villes côtières de Grand-Bassam, San Pedro et surtout Sassandra où elle représente 12,5 % de la population urbaine estimée à 4 401 habitants en 1975.

Seul groupe africain étranger à fort taux féminin, 56 hommes pour 100 femmes, les Ghanéens semblent être sinon les inventeurs au moins les revalorisateurs du raccommodage des vêtements à travers les rues des villes de Côte-d'Ivoire.

Jeune Fanti de Takoradi (ville du Ghana), Koffi Akwa appartient à une famille de dix enfants dont le père est bigame. De 1976 à 1982, il s'initie à la couture auprès de celui-ci. Depuis 15 mois, il réside à Abidjan, mais pour quelles raisons ? « Y-a pas travail Ghana, là-bas c'est pas bon. Côte-d'Ivoire y l'argent, c'est bon » ! répond le jeune tailleur entre deux gorgées d'un grand verre d'eau fraîche qu'il semble apprécier après tant de kilomètres parcourus sous un soleil peu clément.

Il faut sans doute comprendre qu'ici il y a, malgré tout, plus de possibilités de travailler et de gagner sa vie quand on en a l'envie et le courage. Au Ghana, avec une machine d'une dizaine de kilogrammes en équilibre sur la tête, peut-être pourrait-il parcourir des dizaines de kilomètres sans recevoir la moindre invitation des clients potentiels qui n'ont pas le sou ! En s'épongeant le front ruisselant de sueur avec la manche de sa chemise, il tente d'expliquer dans un français difficile à déchiffrer, qu'en arrivant à Abidjan, il a tout de suite trouvé un emploi de manoeuvre sur la route de Bingerville au kilomètre 9, et qu'avec l'argent gagné il s'est acheté cette machine qui coûte 24 000 F, c'est-à-dire deux ou trois fois moins chère qu'au Ghana, selon lui.

(1) Yomo-maker : coiffeur teinturier (yom = teinture pour cheveux ; maker du verbe anglais « to make » = faire).

(2) Toutou = prostituée, de l'expression « tout le monde y passe ».

Comme bien des employés de maison, ouvriers, maçons ou jardiniers dont la force de travail demeure indispensable au bien-être des « gens bien », Koffi Akwa habite « Gobélé », quartier spontané construit en bois dans un des bas-fonds du quartier résidentiel baptisé « Cocody les 2 Plateaux ». Il y loue une baraque à 100 F par jour, soit un loyer mensuel de 3 000 F. Lorsque, de son logis, il fait surface, les belles villas et les beaux immeubles se dressent majestueusement devant lui. De ce premier terrain d'action qu'il parcourt, il continue sa marche vers Anono (village Ebrié sis dans la ville d'Abidjan) et finit par se retrouver quelques heures plus tard à la Riviera.

Pour affronter une rude journée de travail qui commence à 7 heures pour se terminer à 18 heures, Koffi songe d'abord à faire le plein d'énergie avec du café au lait accompagné de pain sans beurre, précise-t-il, parce que le beurre coûte cher. Mais si le café qui lui a coûté en tout 100 F représente un bon réveil matin, il ne dispense certainement pas assez de calories pour tant de dépenses énergétiques. Alors, pour répondre aux besoins de son organisme, Koffi quitte la table et le banc du crieur de café chaud pour se diriger vers les vendeuses d'Attiéké accompagné de poisson frit. 50 F pour l'un et 50 F pour l'autre suffiront à lui caler l'estomac jusqu'à midi, heure à laquelle il aura de nouveau recours à 50 F d'attiéké et 75 F de poisson frit avant de piquer un roupillon en guise de sieste à l'ombre d'un hangar ou d'un arbre. Le soir venu, le repas, plus léger, se compose de café au lait et de pain, toujours sans beurre.

Une journée de travail lui rapporte entre 1 500 et 3 000 F, gain sur lequel il prélève 1 000 F ou plus, qu'il économise, 500 F qui lui servent d'argent de poche pour le lendemain, et environ 1 000 F pour faire face à d'éventuels besoins tels que l'achat d'un vêtement.

Samedi et dimanche sont les jours qui marchent le plus, tandis que mardi a été choisi par Koffi, pour on ne sait quelle raison, comme jour de repos consistant en un long sommeil récupérateur suivi d'une promenade dans les environs.

Homme bien organisé, Koffi Akwa semble être également un bon gestionnaire qui n'oublie jamais de garder un peu d'argent de côté, il sait que ses économies du mois d'août 1983 s'élèvent à 35 000 F. Il attend décembre pour rentrer au pays avec, sur les bras un cadeau qui fera énormément plaisir à son père : une énorme machine à coudre comme on en trouve rarement au Ghana.

*
* *
*

Rencontré un jour de janvier 1984 au quartier des 220 logements, à Adjamé, Oféi Nyarko est aussi consciencieux et organisé que son homologue Koffi Akwa. Tou-

tes dépenses déduites, il a pu mettre 30 000 F. CFA de côté en décembre 1983.

Né le 10 juillet 1959 à Akossombo au Ghana, il appartient à une famille de seize enfants dont le père agriculteur est l'époux de quatre femmes. Ce petit monde aux dimensions d'une grande famille vit dans la dèche, et Oféi n'a plus les moyens de poursuivre ses études. Désormais s'impose comme priorité l'urgence de manger, plus vital que l'instruction devenue superflue. Alors, sans s'embarrasser de protocole, le jeune élève s'éclipse un beau matin à l'insu de parents et aînés pour emprunter la route prometteuse d'Abidjan où il viendra rejoindre un « frère » qui s'en sort en vendant des chaussures au marché de Koumassi. Il écrira plus tard à la famille pour expliquer qu'il est venu se débrouiller au pays d'Houphouët-Boigny. Il lui faut de l'argent pour poursuivre ses études, et, à moins d'être un imbécile, on en gagne toujours dans ce pays. Il en a la volonté et le courage, il en gagnera donc !

Après avoir prospecté le terrain et écouté des conseils, le jeune Oféi décide de suivre une voie tracée : il fera comme d'autres frères ghanéens, il sera tailleur ambulancier ; ce n'est pas encore saturé et ça marche, dit-on.

Un ami du frère, yomo-maker de son état, l'accueille au quartier Sain-Michel d'Adjamé où ils vivront à six dans une baraque en bois contenant deux chambres, trois tailleurs ambulants dans l'une et trois yomo-makers dans l'autre. Le loyer mensuel de 6 000 F. CFA coûtera 1 000 F. CFA à chacun des locataires.

A six dans une baraque en bois, loin des parents et du pays, on recrée spontanément l'atmosphère familiale ou villageoise ; on vit à la ghanéenne, on parle la langue du pays, on se souvient de mille choses et on fait des projets ; tout cela rompt la solitude, prévient l'appréhension de la vie à l'étranger et, finalement, sécurise. On n'est pas seul à lutter, il existe un réseau de solidarité, ça compte.

A 6 heures, le premier qui se lève réveille les autres, et le premier geste de chacun consiste à s'emparer du seau commun pour le remplir d'eau à 10 F chez les voisins, afin de prendre une douche. Quand le seau est passé de main en main et que le groupe a dépensé 60 F pour sa toilette, c'est le crieur de café installé au coin de la rue en plein air qui reçoit les six « frères » ghanéens. Pour le café, le lait et le pain chacun déboursa 100 F.

A 8 heures on se sépare pour affronter une rude journée de travail, et, chargé de sa machine à coudre, Oféi s'enfoncé progressivement dans la ville en empruntant d'abord « l'avenue soulards » (3) en direction des 220

(3) Nom donné à une rue d'Adjamé Saint-Michel souvent peuplée de soulards où l'on se dispute pour un rien.

logements, faisant claquer ses ciseaux pour annoncer son passage. Ensuite il prend place dans un autobus pour se rendre à Abobo-Gare de loin plus peuplé où il disparaîtra dans le foule anonyme des rues et ruelles.

A midi le repas est invariablement le même : 50 F d'attiéké et 50 F de poisson frit disponibles dans tous les quartiers.

La longue promenade rapporte entre 1 200 F et 3 000 F par jour, c'est-à-dire plus que le SMIG (33 175 F) par mois. Et quand le soleil commence à fermer ses grands yeux de feu, où que l'on se trouve, on rebrousse chemin en direction du domicile. Vers 18 heures on s'y retrouve, le premier arrivé devant faire le marché avec les six pièces de 100 F déposées sur la table le matin avant le départ. Le soir on mangera du riz, de l'igname ou de la banane bouillie afin d'accumuler des forces pour le lendemain.

Comme son homologue Koffi Akwa, Oféi Nyarko préfère les samedi et dimanche où, de repos, les travailleurs peuplent les rues et les cours des quartiers populaires : plus il y a de monde, plus il y a de besoins et plus s'énoncent les demandes, pour le bonheur des marcheurs infatigables chargés de leurs machines ■

SUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DANS QUATRE QUARTIERS POPULAIRES D'ABIDJAN

Annie MANOU-SAVINA

Quatre quartiers populaires d'Abidjan (1) ont fait l'objet d'amélioration du niveau des services urbains lors d'un projet financé conjointement par la Banque mondiale, l'US-AID et le gouvernement de la Côte-d'Ivoire. Les travaux ont débuté en mai 1981 et se sont terminés à la fin de l'année 1983 sur l'ensemble des quartiers. Dès le début de l'année 1982 la restructuration du quartier de Port-Bouët II était achevée ainsi que certains secteurs des autres quartiers.

C'est la première expérience en Côte-d'Ivoire de restructuration de quartiers populaires, du raccordement de toutes les parcelles de ces quartiers au réseau général

(1) Abobo-Gare, 112 ha ; Adjamé-Liberté et Fraternité, 42 ha ; Port-Bouët II, 40 ha ; Bromakote, 27 ha.

d'assainissement et au réseau d'eau potable. Ces différents réseaux sont déjà existants dans les quartiers de standing et d'habitat groupé des sociétés immobilières.

Le schéma directeur d'assainissement du Grand Abidjan date de 1974 et adopte le principe du système séparatif. Les objectifs sont de raccorder la totalité des quartiers habités à un réseau collectif de transport des eaux usées et, en ce qui concerne le drainage, d'éviter les inondations dans les différents quartiers. (Cf. « Assainissement de la ville d'Abidjan », rapport d'expertise, octobre 1982).

Les quartiers avant les travaux d'aménagement

Les quartiers des opérations de restructuration ont été lotis de façon sommaire par l'administration au moment de leur création, ou remodelés par celle-ci après une période de construction. Le quartier de Port-Bouët II est à l'origine une plateforme de recasement pour les déguerpis d'un quartier rénové au Sud de l'agglomération abidjanaise. Depuis leur création ces quartiers se sont construits sur le modèle de l'habitat cour, type d'habitat dominant dans les quartiers populaires, et densifiés de façon importante ; en 1982 on enregistre sur les périmètres de restructuration environ 500 habitants à l'hectare dans les quartiers périphériques (Port-Bouët II et Abobo-Gare) et 750 habitants à l'hectare dans les quartiers centraux, où certaines cours se sont densifiées avec un immeuble de trois ou quatre étages sur l'un des côtés de la parcelle (Adjamé).

Depuis la création des quartiers l'environnement urbain s'est détérioré ; la voirie non revêtue s'est creusée sous l'effet de l'érosion qui a entraîné la formation de ravines profondes traversées au moyen de petits ponts en bois construits par les habitants des quartiers. Les infrastructures sont quasi inexistantes en assainissement ; les quartiers centraux sont équipés en réseaux d'eau et d'électricité, par contre le réseau est partiel ou inexistant dans les quartiers périphériques.

Lorsque les quartiers ne sont pas équipés par le réseau public d'eau potable, les revendeurs se chargent de faire des installations clandestines à partir des conduites du réseau public des quartiers voisins et revendent l'eau aux habitants des quartiers. Le taux de branchements privés en eau potable, lorsque le réseau public existe, est très faible pour les quartiers périphériques par contre il dépasse 55 % pour les quartiers centraux.

Les cuisines et les sanitaires sont utilisés collectivement par les ménages de la cour et sont construits à l'extérieur des logements sur un autre côté de la parcelle. Les eaux vannes sont évacuées par des systèmes variés de fosses individuelles allant du simple trou non cimenté à la fosse septique ; des services privés de vidange sont requis par

CITÉS AFRICAINES AFRICAN CITIES



N°2 janvier — mars 1985
F. 50 — zone CFA 2.500

B17.797 → B17.812 ed1